

Mons, le 21/02/2022

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il y a lieu d'ajouter le/les point(s) suivant(s) à l'ordre du jour de la séance du Conseil provincial du 22 février 2022 :

1. Séance publique

□ QUESTIONS ORALES D'ACTUALITÉ

- 1.1.** Les asbl provinciales... où en est-on dans le processus de rationalisation ?
Question de Mme la Conseillère provinciale Ayse AKTAS.

Veillez agréer, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, l'expression de ma considération très distinguée.

**Le Président du Conseil provincial
Armand BOITE**

Les asbl provinciales... où en est-on dans le processus de rationalisation ?

Monsieur le Gouverneur,
Mesdames, Messieurs les membres du Collège provincial,
Cher.e.s Collègues,
Monsieur le Directeur général,

Il y a plusieurs jours, la RTBF, à travers son émission « Investigation » dressait un tableau sans nuances de nos provinces et notamment des asbl qui gravitent autour d'elles et de leur patrimoine.

En cette période de restrictions budgétaires, impliquant des mesures fortes, approuvées par notre Conseil, les éléments – souvent caricaturaux – présentés lors de cette émission ont de quoi nous interpeller et susciter l'incompréhension auprès de notre personnel et de nos citoyens.

Il n'est pas question ici de préjuger de la situation. D'ailleurs, tout le monde sait que les bonnes intentions sorties de leur contexte peuvent facilement être ré-interprétables, et souvent négativement en fonction de l'instrumentalisation que souhaite en faire l'auteur.

Mon interpellation ne porte pas sur une quelconque situation concrète. Je m'interroge dans l'absolu sur la description négative qui est faite des asbl provinciales au cours de l'émission.

Une description en contradiction avec le travail de rationalisation effectué depuis quelques années au sein de notre Institution.

La Province de Hainaut a déjà amorcé le passage en régie de nombreuses asbl. Un travail de transparence qui rejoint la philosophie du décret de bonne gouvernance en Région wallonne.

Le ministre Collignon ayant annoncé un audit des asbl provinciales, pourriez-vous, Monsieur le Député, nous livrer un état d'avancement du travail de transparence mené par notre administration et son audit au sein de nos structures ?

Il ne s'agit certainement pas de remettre en question le travail et l'utilité de nos structures mais bien d'avoir une connaissance affinée et en toute transparence de la chose publique dont nous avons la gestion. Il en va de la responsabilité de chaque mandataire afin de mieux informer nos citoyens lorsque l'image de notre institution est ainsi malmenée.

J'en profite par ailleurs pour remercier les services d'audit interne pour le travail effectué au sein de nos asbl.

D'ores et déjà, Monsieur le Député, je vous remercie pour toutes vos réponses.

Ayse Aktas,
Conseillère provinciale.